

Résolution sur le Myanmar: déroulement des élections et libération du chef de l'opposition Aung San Suu Kyi

2010/2966(RSP) - 22/11/2010

Le Conseil a débattu de la situation en Birmanie/au Myanmar à la suite des élections du 7 novembre 2010 et de la remise en liberté, le 13 novembre, de **Mme Aung San Suu Kyi**, dirigeante du mouvement pro-démocratique.

Il a examiné les répercussions que cela aura sur le plan politique ainsi que l'attitude qu'adoptera l'UE à l'avenir à l'égard de ce pays et a souligné qu'il convient de faire preuve de prudence en évaluant les ouvertures possibles ; il a demandé en outre que tous les prisonniers politiques encore détenus soient libérés sans délai.